

## **UN HEUREUX RETOUR**

*Jean-Guy Rioux, Président, RESAM*

### **La nomination de M. François Gendron au poste de ministre délégué à la Gestion de la forêt et à la ruralité puis aux Ressources naturelles s'avère une très bonne nouvelle pour le milieu forestier.**

C'est avec beaucoup de plaisir que je salue le retour du ministre M. François Gendron aux commandes du ministère des Ressources naturelles (MRN). Notre nouveau ministre connaît très bien les préoccupations des milieux ruraux où la forêt constitue souvent la principale source d'activités économiques. Il connaît parfaitement la situation de la forêt privée puisque c'est lui qui a présidé le Sommet de 1995 où un important bilan de la situation a été fait avant d'instaurer un nouveau régime forestier. Pour nous de la forêt privée, c'est lui qui nous a assuré une certaine stabilité des investissements pour la mise en valeur de nos forêts en prenant un engagement budgétaire ferme dans le temps. Cette bonne connaissance des dossiers forestiers de même qu'une grande sensibilité aux réalités des milieux ruraux devraient permettre à notre nouveau ministre de relever les nombreux défis qui l'attendent. Je profite donc de cette tribune pour présenter les principaux enjeux de la forêt privée pour l'année en cours.

### **La rencontre des décideurs**

Comme je l'ai déjà mentionné dans une parution précédente de ce journal, une rencontre des décideurs (MRN, Industries, Fédération québécoise des municipalités (FQM) et propriétaires (FPBQ et RESAM)) est un enjeu crucial pour la forêt privée en 2002. Au cœur de cet enjeu, il y a le financement de la mise en valeur des forêts privées. La dernière rencontre des décideurs de 1998 avait permis d'assurer le financement pour 5 ans. Cet engagement se termine le 31 mars 2003. Plusieurs éléments militent en faveur du renouvellement de l'engagement, mentionnons les résultats éloquentes démontrés par les plans de protection et de mise en valeur (PPMV) des effets des travaux sylvicoles réalisés dans le passé, la rentabilité des investissements publics en forêt privée chiffrée par M. Luc Bouthillier,

professeur agrégé, (U. Laval), l'impact socio-économique dans les communautés rurales, la création d'emplois, le support à l'activité industrielle de transformation, l'augmentation de la qualité supportant l'industrie des produits à valeur ajoutée, l'enrichissement du patrimoine forestier, etc. En plus de statuer sur le financement de la mise en valeur, cette rencontre des décideurs serait également propice à l'évaluation du régime actuel pour en améliorer la performance générale.

### **La politique d'intensification de l'aménagement forestier**

La problématique forestière québécoise actuelle exige la mise en œuvre rapide de travaux d'envergure visant l'intensification de l'aménagement forestier. Si nous voulons demeurer un leader mondial dans le secteur, répondre aux besoins d'une meilleure conservation des ressources forestières, satisfaire les besoins sans cesse croissants des différents utilisateurs, améliorer la qualité de nos produits et répondre aux exigences des marchés internationaux, il faut s'engager résolument dans l'intensification de l'aménagement de nos forêts pour produire davantage et de meilleure qualité. La forêt privée, située sur de bons sols permettant de hauts rendements, se retrouve tout près des usines, est avantagée par un réseau routier qui lui donne une grande accessibilité et dispose d'une main-d'œuvre à proximité. Ces multiples avantages en font un endroit idéal pour investir. Nous croyons que le ministre devrait profiter de la rencontre des décideurs pour annoncer l'important rôle qu'il entend faire jouer à la forêt privée dans sa politique d'intensification de l'aménagement.

### **La main-d'œuvre**

Les importants travaux du comité interministériel ont conduit à une série d'orientations et d'actions qui doivent être suivies et menées à terme. Le MRN a pris de très judicieuses orientations en regard à cet important enjeu au cours de la dernière année. De plus le MRN possède d'intéressants programmes de soutien à la formation et à

l'emploi. Le dossier de la formation et de la valorisation de la main-d'œuvre est au cœur des préoccupations de nos entreprises collectives que sont les groupements forestiers. La problématique liée à la relève et les conditions souvent pénibles dans lesquelles se retrouvent les travailleurs approchant la retraite nous interpellent particulièrement. Nous croyons que le dossier main-d'œuvre doit demeurer parmi les premières préoccupations du MRN car il ne pourra être résolu qu'avec l'implication de tous les intervenants du secteur.

### **Le multiresources**

L'aménagement intégré des ressources du milieu forestier est de plus en plus populaire auprès des propriétaires de boisés privés. Bien que beaucoup d'efforts de sensibilisation aient été faits, peu d'appuis financiers sont venus

supporter la réalisation de travaux multiresources particulièrement en ce qui a trait aux aménagements fauniques. Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier pourrait faire davantage à cet égard.

Enfin de nombreux autres enjeux vont mériter notre attention et celle du ministre, j'en suis convaincu. Qu'il s'agisse de la politique de consultation du MRN, de la certification environnementale, de l'application de la *Politique de la ruralité* dans toutes les sphères du MRN ou de l'importante question du conflit du bois d'œuvre, tous ces enjeux vont nécessiter beaucoup de travail, de concertation et de volonté politique de la part de notre ministre. Nous lui souhaitons beaucoup de succès et lui offrons notre meilleure collaboration.